

## MEMO

### Charte d'utilisation des services numériques - Collège Beauregard

Vous pouvez retrouver la charte intégrale sur l'ENT, rubrique [Accueil](#) > [L'établissement](#) > [Chartes du collège Beauregard - Annecy](#). Ce mémo ne la remplace pas mais se veut en être un résumé non exhaustif.

#### 1. Pourquoi une charte numérique ?

Les ordinateurs, tablettes et services en ligne du collège sont là pour **apprendre, communiquer et travailler**. Ils ne doivent pas être utilisés pour des activités personnelles ou interdites.

Cette charte explique les **droits et devoirs** de chacun afin que le numérique reste un outil utile et sûr.

#### 2. Respect de la loi

Quand tu utilises Internet ou les services du collège, tu dois respecter la loi. Cela veut dire :

-  Ne pas copier ou diffuser des musiques, films, photos ou textes sans autorisation.
-  Ne pas insulter, menacer ou diffuser des propos violents, racistes ou haineux.
-  Ne pas partager d'images ou d'informations personnelles sur les autres sans leur accord.
-  Ne pas tricher avec des logiciels.
-  **Ne pas nuire au système** : faire volontairement des actions qui peuvent endommager le réseau, les services ou le matériel.

**Bref : utiliser le numérique de façon responsable et respectueuse.**

#### 3. Ton compte d'accès

Chaque élève reçoit un **identifiant et un mot de passe personnels** : Ils sont **strictement personnels et confidentiels**. **Ne les partage jamais** avec personne, même un ami.

Tu es **responsable** de tout ce qui est fait avec ton compte. Si tu perds tes codes ou s'il y a un problème, tu dois en informer immédiatement ton/ta professeur(e) principal(e).

**Déconnecte-toi** toujours de tous les services quand tu quittes ton poste.

#### 4. Contrôles et Sécurité

Le collège a le droit de vérifier certaines choses pour ta sécurité et celle du réseau :

- **Contrôle des sites** : L'Établissement peut contrôler les sites que tu visites (en lisant les journaux d'activité) pour s'assurer que tu n'accèdes pas à des sites illicites ou interdits aux mineurs.
- **Sécurité du réseau** : Pour des raisons de maintenance, les échanges et les ressources peuvent être analysés et contrôlés, toujours dans le respect de la loi et de ta vie privée.

#### 5. L'Intelligence Artificielle (IA) et l'Usage des Services

À partir de la 4e, tu peux utiliser des outils d'IA (comme les générateurs de texte ou d'images).

Tu peux les utiliser uniquement dans un **cadre d'apprentissage et de formation défini explicitement par ton enseignant**.

Tu dois utiliser l'IA en toute **transparence et responsabilité**, en communiquant clairement sur son rôle et la façon dont elle a été utilisée. L'humain (toi !) reste au centre de la décision.

**Ne saisis jamais de données personnelles ou confidentielles** dans ces outils d'IA grand public.

Privilégie un usage **frugal** (modéré) de l'IA pour limiter son impact environnemental.

Utiliser une IA pour faire tout ou partie d'un devoir scolaire **sans autorisation explicite** de ton enseignant, et sans y ajouter un travail personnel, est considéré comme de la **fraude**.

## **6. Services Numériques Disponibles au Collège**

L'Établissement t'offre l'accès aux services suivants :

- Internet (avec filtres pour bloquer les sites interdits).
- Le réseau pédagogique (Intranet).
- Les outils de vie scolaire (Pronote, cahier de textes, absences).
- La messagerie et les forums.
- Le stockage de documents et ressources pédagogiques.

## **7. Tes droits**

Tu as droit à un accès aux services numériques du collège.

Tes données personnelles sont protégées par la loi (RGPD).

Tu peux demander à voir, corriger ou supprimer tes données auprès de la principale.

## **8. Tes devoirs**

Tu dois :

- Respecter la loi et les règles du collège.
- Garder ton mot de passe secret.
- Utiliser l'IA avec transparence (dire quand tu l'as utilisée).
- Ne pas nuire au réseau ou aux ordinateurs.

Cette charte fait partie du Règlement Intérieur du Collège. Le non-respect des règles pourra entraîner :

- Une **limitation ou une perte de ton accès** aux services numériques.
- Des **sanctions disciplinaires** prévues par le Règlement Intérieur.
- Des **sanctions pénales** (décidées par la justice) si tu enfreins la loi.

## **9. Signature**

En signant cette charte, toi et tes parents vous engagez à respecter ces règles pour que le numérique reste un outil utile, sûr et respectueux au collège.

Date : .....

Nom et prénom de l'élève :

.....

Nom et prénom du/des responsable(s) légal(aux) :

.....

Signature de l'élève

précédée de la mention « lue et approuvée » :

Signature du/des responsable(s) légal(aux)

précédée de la mention « lue et approuvée » :